

Capitaine polyvalent pour vedette à passagers « Le passeur » entre les ports d'Étel et du Magouër à Plouhinec – saison 2025 Régisseur d'une régie de recettes

1 poste à pourvoir en CDD à temps non complet (32.5h par semaine) du 01/07/2025 au 31/08/2025

Titres requis et à jour pour l'ensemble de la saison :

BACPN (ou brevet supérieur)
Certificat de Radiotéléphoniste Restreint (CRR)
Certificat d'enseignement médical de niveau 1 (EM 1)
Permis B (pour approvisionnement en carburant)

Afin d'assurer la saison du Passeur Etel-Plouhinec, le syndicat mixte recherche 1 capitaine polyvalent pour vedettes à passagers.

Vous devez être à minima être titulaire du BACPN avec l'expérience de la navigation permettant de s'adapter aux conditions particulières de la zone de navigation sur la rivière d'Étel (marnage, courants, vents).

Durant ces embarquements, vous assurerez les fonctions suivantes :

MARIN

- Commandement et pilotage du navire,
- Manœuvre d'accostage et d'appareillage,
- Conduite des installations de propulsion,
- Embarquement et débarquement des passagers,
- Sécurité et confort des passagers durant la traversée,
- Vente, contrôle des titres de transport et tenue de la régie de recettes en lien avec le Trésor Public
- Entretien général et maintenance opérationnelle courante (essence) du bateau,
- Accueil et comptage des passagers avec échanges d'informations sur les missions du syndicat.

REGISSEUR DE RECETTES : le régisseur est conformément à la réglementation en vigueur personnellement et pécuniairement responsable de la conservation des fonds, des valeurs et des pièces comptables qu'il a reçues, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'il a éventuellement effectuée. L'encaissement des usagers s'effectue à bord par carte bancaire, chèque ou espèces.

MODALITÉS :

- Les jours de travail sont samedi, dimanche, lundi et mardi pour une base de 32,5h par semaine. Des heures complémentaires et supplémentaires pourront être effectuées en fonction des impératifs au cours de la saison.
- Rémunération au taux horaire de 17.71 € brut + indemnités de repas de 17,19 € brut/jour
- Véhicule de service mis à disposition pour l'approvisionnement en carburant du navire (plein en station à Erdeven puis transport par réservoirs homologués jusqu'à Etel)

Envoyer CV et lettre de motivation, en y indiquant votre n° de marin :

Monsieur le Président

Syndicat mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Parc de Keravéon - 56410 ERDEVEN

02 97 55 50 89 - accueil@gavres-quiberon.fr

Plus d'information sur le service : <https://www.gavres-quiberon.fr/fr/le-passeur>